DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net
MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 2 octobre 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3903-2014 – Cause tarifaire 2015 d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT).
Demande de renseignements no. 1 à Hydro-Québec TransÉnergie de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 1 à Hydro-Québec TransÉnergie de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-3903-2014

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1
À HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE
PAR
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)

A. LA PLANIFICATION DU RÉSEAU

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-1

Références :

i) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0023, HQD-9, Document 1, page 5, lignes 16 à 22 :

> *C'est donc surtout dans un contexte de pointe hivernale que le Transporteur réalise ses études de planification.*
>
> *Le Transporteur analyse également d'autres conditions potentiellement exigeantes pour le réseau qui peuvent en influencer la planification. C'est le cas, par exemple, de postes qui, dans certaines zones, connaissent une pointe estivale, ou d'une zone de consommation caractérisée par la présence de production éolienne, d'une clientèle industrielle ou encore par une forte composante de climatisation.*

ii) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0023, HQD-9, Document 1, page 5, lignes 7 à 9 :

> *Aussi, le Transporteur dépose sous pli strictement confidentiel, à la pièce HQT-9, Document 1.2, le schéma unifilaire et les schémas de l'écoulement de puissance prévu pour la pointe 2013-2014.*

iii) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Dossier 3887-2014, Pièce B0028, HQT-2 Document 1, page 17, Réponse 6.3 :

> *R6.3 - La solution 2 ne permettrait pas d'augmentation de la capacité de transit en été. La capacité thermique des lignes assujetties par la Limite-Sud (thermique) est dictée par la capacité des conducteurs des lignes.*

> *Or, la compensation série améliore le comportement en stabilité, mais ne modifie en rien la capacité des conducteurs d'une ligne à pouvoir transiter une certaine quantité de puissance de façon fiable et sécuritaire dans des conditions précises de température. En somme, la limite thermique au sud du réseau en été serait maintenue à sa valeur actuelle avec la solution 2.*

Préambule : Le Transporteur a déposé sous pli confidentiel le schéma d'écoulement de puissance du réseau à la pointe d'hiver mais n'a pas déposé le schéma d'écoulement de puissance d'été qui peut illustrer l'affirmation suivante de la référence i) : « Le Transporteur analyse également d'autres conditions potentiellement exigeantes pour le réseau qui peuvent en influencer la planification »; et qui peut correspondre à la référence iii)

Demande(s) :

a) Veuillez déposer un écoulement de puissance typique des contraintes d'été exprimées dans les citations.

b) Veuillez préciser dans la partie non confidentielle de votre réponse ce qui caractérise la limite sud.

c) Veuillez préciser dans la partie non confidentielle de votre réponse quelles sont les lignes dont la limite thermique est atteinte dans l'écoulement de puissance d'été.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-2

Références :

i) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0023, HQT-9, Document 1, page 20, Tableau 6, livraisons au Nouveau-Brunswick.

ii) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Dossier R-3723-2012, Pièce C-HQT-0036, HQT-9, Document 1, page 19, Tableau 6, livraisons au Nouveau-Brunswick.

Demande(s) :

a) Veuillez expliquer la chute de près de 1 TWh des livraisons au Nouveau-Brunswick entre 2012 (référence ii) et 2013 (référence i).

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-3

Références :

i) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0023, HQD-9, Document 1, page 24, tableau 7

ii) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0023, HQD-9, Document 1, page 28, tableau 8

Demande(s) :

a) Est-ce que les critères de conceptions du réseau ont changé dans les dernières années?

b) Si oui veuillez indiquer quels sont ces changements.

c) Si non veuillez justifier la classification dans la catégorie *maintien et améliorations de la qualité* des projets Ligne Micoua-Saguenay (référence ii; MES 2020, 615 M$) et Ligne Chamouchouane-Bout-de-l'île et Compensateur Statique Bout-de-l'île. Ou si vous avez répondu oui à la sous-question (b), veuillez préciser quel changement des critères de conceptions se reflète dans ce choix de classification pour ces trois projets.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-4

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier 3903-2014, B-0023, HQD-9, Document 1, page 25, tableau 7, Intégration de la production, ligne «Autres postes et lignes dont le dépôt à la Régie est ultérieur à 2015.

Demande(s) :

a) La somme de la ligne donne apparemment + 127,9M$ et le chiffre qui apparaît au tableau est de – 431,4M$. De même le total horizontal de la ligne Niveau d'invest. - Intégration de production est de 3 365, 9M$ alors que le total vertical est 2806,6 M$. Quels sont les bons résultats? Veuillez déposer un amendement à votre pièce qui apporte le correctif.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-5

Références :

i) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Site Internet, http://www.hydroquebec.com/projets/grand-brule-saint-sauveur/projet-en-bref.html , consulté le 1er octobre 2014.

ii) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0023, HQD-9, Document 1, page 24, tableau 7.

iii) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0023, HQD-9, Document 1, page 28, tableau 8

Préambule :

Dans la référence i) on trouve le projet de ligne Grand-Brulé-Dérivation St Sauveur mais dans les deux références suivantes on ne trouve pas ce projet.

Demande(s) :

a) S'agit-il d'une erreur, d'une omission volontaire ou accidentelle de la part du Transporteur? Veuillez expliquer votre réponse. Le cas échéant, veuillez déposer un amendement à votre pièce qui apporte le correctif.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-6

Références :

i) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0023, HQD-9, Document 1, page 24, tableau 7 (1.2 Maintien et amélioration de la qualité, Poste Grand Brulé 61,5 M$).

ii) **HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE**, Site Internet, http://www.hydroquebec.com/projets/grand-brule-saint-sauveur/projet-en-bref.html , consulté le 1er octobre 2014, en page 4 ligne 1 :

> *Hydro-Québec a initialement étudié deux scénarios d'alimentation pouvant répondre à la croissance des besoins en électricité de la région.*

Demande(s) :

a) Quel est la nature des travaux du projet au poste Grand-Brulé?

b) Pourquoi ces travaux sont-ils classés en Maintien et Amélioration de la qualité?

c) Y-a-t-il une corrélation entre ce qui se trouve énoncé aux références i et ii ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-7

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0023, HQD-9, Document 1, page 27, tableau 7

Préambule :

Le Transporteur a inclus cette année une nouvelle rubrique dans ce tableau 7, soit la rubrique Interconnexions.

Demande(s) :

a) Le Transporteur peut-il reconstituer pour les 5 dernières causes tarifaires cette rubrique? Par exemple pour le dossier 3706-2009 l'interconnexion Ontario, l'interconnexion HQT-Mass et l'interconnexion Nouvelle Angleterre etc.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S. É.-AQLPA -1-8

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0023, HQD-9, Document 1, page 28, tableau 8.

Préambule :

Dans le tableau 8 le poste Chertsey apparait dans 3 catégories :

1.1 Maintien des actif : 5 M$
1.2 Maintien et amélioration de la qualité : 5 M$
2.2 Croissance charge locale : 50 M$

Demande(s) :

a) Le poste sera construit en 2018, veuillez expliquer la nature des travaux en maintien des actifs et en amélioration qui sont prévus pour un nouveau poste.

B. L'EFFICIENCE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-9

Références :

i) HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0023, HQD-9, Document 1, page 6 :

> *De plus, ce dernier intègre progressivement à sa gestion d'actifs un modèle[1] portant sur la durée de vie totale de ceux-ci, Ce modèle est décrit à la pièce HQT-3, Document 1*

ii) HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0008, HQD-3, Document 1, page 7, lignes 6-9 :

> *Vers la fin de sa durée de vie, alors que le taux de défaillance de l'actif commence à croître, le Transporteur optimise selon les cas ses gestes d'entretien entre la maintenance ciblée et le remplacement en pérennité, compte tenu des problématiques de chaque modèle d'appareil et du volume d'équipement touché ;*

Demande(s) :

a) Faut-il comprendre qu'en tenant compte du volume d'équipement touché le Transporteur est prêt à accepter un risque accru si le volume est important ?

b) Selon le Transporteur si le volume est important et le risque accru quel sera l'effet de la combinaison des ces deux facteurs ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-10

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0009, HQD-3, Document 2, page 6, Partenariat qualité avec les clients de point à point, Tableau 2 et lignes 13 à 15 :

> *Le Transporteur a atteint et maintient depuis 2012, le plus haut taux de satisfaction depuis 2004, ce qui dénote une amélioration au niveau des activités de communication avec les clients, de coordination et de suivi des problématiques.*

Demande(s) :

a) La citation i peut être interprétée comme signifiant que l'année 2004 avait un plus haut taux de satisfaction chez les clients point à point. Est-ce le cas ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-11

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0009, HQD-3, Document 2, page 7, Nombre de pannes et interruptions planifiée, Tableau 3 et lignes 1 à 5 :

> *Le nombre de pannes et d'interruptions planifiées a augmenté en 2013 par rapport à 2012. Les variations annuelles de cet indicateur sont principalement liées aux facteurs climatiques et à des bris d'équipement. D'ailleurs, en 2013, l'indicateur a été altéré par une série de feux de forêts importants dans le nord du Québec, causés par une sécheresse sévère durant l'été 2013.*

Demande(s) :

a) Veuillez quantifier l'impact des feux de forêts sur le nombre de pannes et d'interruption de service en 2013.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-12

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0009, HQD-3, Document 2, page 8, indice de continuité – Transport, Tableau 5 et lignes 5 à 8 :

> *Le résultat global de 2013 (0,70 heure/client) est en hausse par rapport à 2012 et est supérieur à la valeur moyenne des cinq dernières années qui se situe à 0,49 heure/client. Ce résultat est en partie attribuable aux feux de forêt ainsi qu'à la foudre de l'été 2013, deux événements qui ont eu un impact sur de nombreux équipements.*

Demande(s) :

a) Les feux de forêts se retrouvent dans la catégorie Autres. Vu l'importance qui leur est attribuée en 2013 dans la citation de HQT en référence, ne devraient-ils pas être classés à part ? Veuillez élaborer.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-13

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0009, HQD-3, Document 2, page 14, Superficie traitée mécaniquement et sélectivement (ha) Tableau 11.

Demande(s) :

a) Pour quelles raisons le nombre d'hectares à être traité diminue-t-il sensiblement en 2013?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-14

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0009, HQD-3, Document 2, page 21, Objectifs corporatifs 2014, Norme 1366-2012.

Demande(s) :

a) Veuillez déposer la norme 1366-2012.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-15

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0009, HQD-3, Document 2, page 19, Objectifs corporatifs 2013 et page 21, Objectifs corporatifs 2014-Réserve négative.

Demande(s) :

a) Veuillez expliquer les raisons qui font passer la réserve négative de 25 m$ en 2013 à 15 M$ en 2014.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-16

Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3903-2014, Pièce B-0009, HQD-3, Document 2, page 24, Tableau A1-1, ligne Durée moyenne des interruptions par point de livraison (SAIDI) Note 1 : Note 1: Les données de 2004 à 2012 ont été révisées.

Demande(s) :

a) Veuillez expliquer ce qui a amené la révision des données de SAIDI.

_____